



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi quatorze mars, le Conseil Municipal de la Commune de NADAILLAC DE ROUGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CHASTRUSSE Francis, Maire.

Date de la convocation :

Présents (e): M Francis CHASTRUSSE, Mme Christine BOSREDON, Mme Agnès REDOULOUX LEBRUN, M Stéphane PRUNIERE, M Didier LAJUGIE, M Jean-Jacques LAJUGIE,, M Jean-Marc PARJADIS,

Représentés : MME Agnès EHRENFELD donne pouvoir à Francis CHASTRUSSE, Mme Tatiana MIERMON donne pouvoir à Nathalie LEYDIS

Excusé : Mme Florence LAFAGE,

Ordre du jour :

- Adoption PV de la réunion du 14 mars 2025
 - Désignation d'un secrétaire de séance
- 1- Vote du CFU (Compte Financier unique) du lotissement
 - 2- Vote du Budget 2025 du lotissement
 - 3- Vote des taux
 - 4- Vote du budget principal 2025
 - 5- Questions et Informations Diverses

Le PV de la réunion du 14 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.
MME Christine BOSREDON est désignée comme secrétaire de séance.

1 vote du CFU du Lotissement Las Bouffios et affectation du résultat

Monsieur le Maire présente le CFU du lotissement

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit
Résultats reportés	0,00	17 375,54	1 208,53	0,00	1 208,53
Opérations exercice	91 029,22	86 427,73	33 135,51	83 972,78	124 164,73
TOTAUX	91 029,22	103 803,27	34 344,04	83 972,78	125 373,26
Résultat de clôture		12 774,05		49 628,74	
				Restes à réaliser	0,00
				Besoin / excédent de	62 402,79

Le conseil municipal réuni et présidé par Monsieur le Maire vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

0,00	au compte 1068 (recette d'investissement)
12 774,05	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

2- Vote du Budget 2025 du lotissement

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif

Le budget mis au vote est adopté par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés pour :

La section de fonctionnement

- En dépenses : 40 709.56
- En recettes : 40 709.56

La section d'investissement

- En dépenses : 72 764.25
- En recettes : 72 764.25

Pour un Total de :

- En dépenses : 113 473.81
- En recette : 113 473.81

3-Vote des Taux des taxes directes locales 2025.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 établi par les services fiscaux ;

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les impôts et donc de voter les mêmes taux que l'année précédente.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés décide de voter les taux suivants :

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Taux votés 2025	Produit fiscal attendu
Taxe foncière (bâti)	227 400	39.38%	89 550
Taxe foncière (non bâti)	5 900	258%	15 222
Taxe habitation (résidence secondaire)	145 900	10.17 %	14 838
		Total	119 610

119 610 (produit attendus) -32 856 (coefficient correcteur) = 86 574

Montant Total Prévisionnel 2025 au titre de la fiscalité directe locale 86 574

4-Budget Principal Primitif 2025.

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal le Budget principal

Le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2025 est fixé comme il suit :

DENOMINATION	PROPOSITION DU MAIRE	VOTE
LE CERCLE DE L'AMITIE	100	100
AAPPMA SOUILLAC	50	50
A.C.C.A DE NADAILLAC	450	450
ADMR DE PAYRAC	100	100
CLAN (Club de loisirs animations)	1700	1700
LES AMIS DE L'EGLISE SAINT PIERRE	150	150
LIGUE CONTRE LE CANCER ASSO DU LOT	50	50
RESTO DU CŒUR	50	50
SECOURS POPULAIRE	50	50
AMICALE DES SAPEUR POMPIERS DE SOUILLAC	80	80
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE DE PAYRAC	100	100
	<u>2880</u>	<u>2880</u>

-Le Budget primitif 2025 est présenté comme il suit :

	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
CREDIT DE FONCTIONNEMENT		
VOTES AU PRÉSENT BUDGET	283 080.76	142 807.00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		140 273.76
TOTAL DE LA SECTION DE	283 080.76	283 080.76

FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT	
CREDIT D'INVESTISSEMENT VOTES VOTES AU PRÉSENT BUDGET	304 420.00	260 394.00
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE 282.08	51 000.00	
001 SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		95 026.00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	355 420.00	355 420.00
TOTAL	638 500.76	638 500.76

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le budget primitif 2025

5-Questions et informations diverses

Ciné Belle Etoile : Madame Agnès REDOULOUX LEBRUN informe l'assemblée qu'elle a communiqué à CAUVALDOR le choix des 3 films choisis par le CLAN : Ciné Concert, La Vache et Kina & Yuk : renards de la banquise

Nous sommes en attente du retour de CAUVALDOR

Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval : Monsieur Jean-Jacques LAJUGIE présente le compte rendu de la réunion qui s'est tenu ce matin même à la mairie de Lamothe-Fenelon, voir les documents annexés au présent PV.

Fin de séance 20h30